

publié le 6 janvier 2023

**ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

ARRÊTÉ N° AR_2023_0061_CC

TRAVAUX : SUPPRESSION BRANCHEMENT GAZ

DU 11 JANVIER 2023 AU 13 JANVIER 2023

54 BLD ROBERT SCHUMAN

**SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-
OCTEVILLE**

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,
VU le Code Général des Collectivités territoriales,
et notamment les articles L 2212-1 et suivants et
les articles L 2213-1 et suivants,
VU le Code de la route, notamment les articles
R417-10 et L325-1 et suivants,
VU l'instruction interministérielle sur la
signalisation routière (livre 1 - 8^{ème} partie -
signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté
interministériel du 6 novembre 1992,
VU le règlement de voirie de l'ex Communauté
urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et
notamment les articles 25, 26 et 27,
Vu l'arrêté de délégation du 12 octobre 2022,
n° AR_2022_3724_CC, relatif à la délégation de
fonction et de signature aux 15 maires adjoints,
VU la demande de la Sarl PLATON en date du
20 décembre 2022,
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des
personnes pendant la durée des opérations,

ARRÊTÉ

DU 11 JANVIER 2023 AU 13 JANVIER 2023

ARTICLE 1^{er} – BOULEVARD ROBERT SCHUMAN

La chaussée sera rétrécie et la circulation ralentie lorsque l'Ets Platon sera sur Place, au droit des travaux, le temps des opérations-

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit et réservé aux véhicules appartenant à la SARL PLATON, au droit des travaux, le temps des opérations-

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 2 – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 3 – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la SARL PLATON (163 rue Henri Barbusse – 50130 CHERBOURG EN COTENTIN), responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier.

Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...).

Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

ARTICLE 5 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, la Commissaire Centrale de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 5 janvier 2023,

**Pour le Maire et par délégation
Le Maire adjoint,**

Pierre-François LEJEUNE





PREVOIR SUPPRESSION DU BRANCHEMENT
ET DU COFFRET GAZ

RESEAU EXISTANT
MPB PE 63

Formule No : 1000000000
Echelle: 1:200
Les coteurs figurant sur le plan sont établis en
densité de précision B à l'exception des bornes
pour lesquels une autre classe est précisée
Plan à usage interne exclusivement.

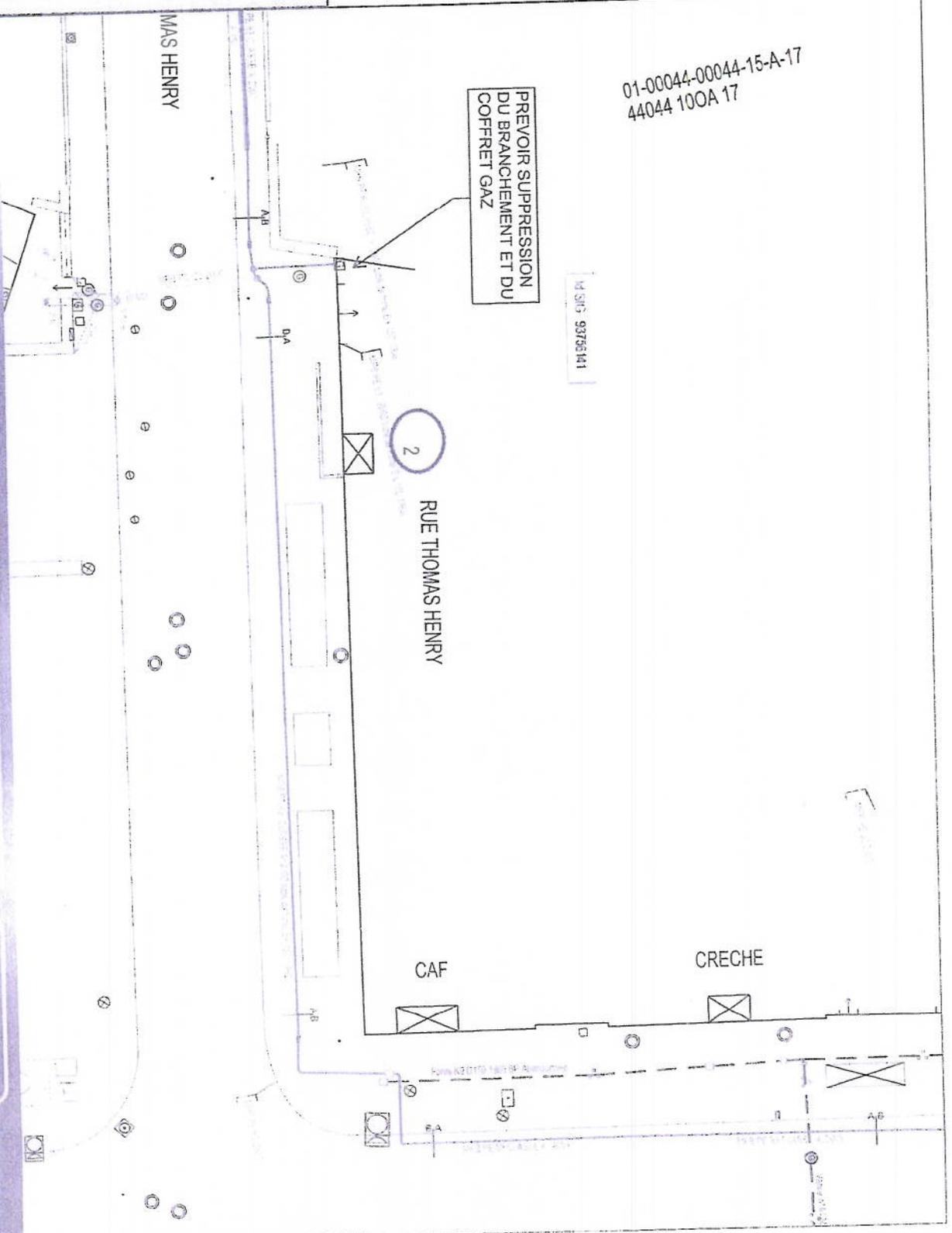
CRDF

GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

Code INSEE: 50129
Date d'impression: 14/11/2022
Page 1 sur 1

OSR	0201617645
PCE	02574529647353
CLIENT	CAISSE D'ALLOCATION
ADRESSE	54 BOULEVARD SCHUMAN
CP/INSEE	50100 50129
COMMUNE	CHERBOURG- OCTEVILLE
	PLATON
	MPB PE 63
	Suppression de Branchement

01-00044-00044-15-A-17
44044 100A 17



INFORMATION TERRAIN

Ø Branchement 20 32
Autre :

Type De Pose tranchée forage forçage

Prise PBDI MIBDI OPBE

Date des Travaux Profondeur

Branchement Perpendiculaire OUI NON

Fourreau Posé OUI NON

Réseau Mal Positionné OUI NON

Fond De Plan Faux OUI NON

La cotation des branchements doit être précise au centimètre près et en Classe A

ENTREPRISE
INTERVENANT
SIGNATURE

GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:2000

Cette notice figure sur le plan sans liens, en l'absence de l'option B à l'exception des zones pour lesquelles une autre classe est précisée.

Plan à usage interne exclusivement.
Ne peut être ré-imprimé à un DTROCT.

Lambert 2 étendu
313559,786 m, 2522636,389 m L2E

Coordonnées GPS
49,636, -1,626



Utilisateur: P12056

Commune: Chartbourg-en-Cotentin

Code INSEE: 50129

Date d'impression: 14/11/2022

Page 1 sur 1

